

Groupe de travail Direction d'École :

Un numéro d'illusionniste !

Composition des délégations :

- Fabrice COUÉGNAS, Christophe RUBY (SNUipp-FSU)
- Françoise CHAZAL, Frédéric VERGNIER (SE-UNSA)
- Christelle LENIAUD (SGEN-CFDT)
- Patricia BARRY (directrice 8 classes, école Cerclier de Guéret), Annick PETINON (directrice 3 classes, école de Pionnat), Emmanuel ARTUR (directeur 4 classes, école élémentaire St Sulpice le Guérétois), directeurs invités par l'IA.

Concernant la composition du groupe de travail, le SNUipp-FSU regrette que des directeurs d'école à 1 et 2 classes ne soient pas conviés, en effet ils représentent la majorité des structures des écoles du département.

Ordre du jour fixé par l'IA :

Le groupe correspond à une demande de « clarification des priorités des directeurs ».

Ses objectifs :

Observation des obligations institutionnelles

La prise en compte des marges d'initiatives du directeur

Les conditions d'une simplification.

Ordre du jour de la première session de travail :

Elaboration d'un programme de travail (!!!)

Identification des priorités, en Creuse

Observation de la réponse aux questions posées, depuis le début de l'année

- EVS.
- Décharges ponctuelles
- Demande de mise à disposition d'un capital temps

- EVS

Les représentants des personnels et les directeurs rappellent le rôle primordial que jouent les EVS dans l'aide administrative aux directeurs et notamment dans la gestion des absences le matin. Pour les écoles n'ayant plus d'EVS et pas de directeur déchargé, ce suivi ne se fait plus ce qui peut entraîner des situations dramatiques (enfant venant seul à pied qui n'arrive pas à l'école, oubli dans un bus...)

Concernant les contrats d'EVS, Christophe Ruby, rappelle que les directeurs ont très mal vécu le non recrutement des EVS pendant les vacances d'été. Les directeurs ayant effectué les « pré recrutements » sont toujours dans l'attente d'une information officielle de l'IA. L'IA indique qu'il informera mieux les directeurs si la situation se reproduit (*il serait temps...*).

Il s'engage également à rédiger un cahier des charges des missions attendues de l'EVS. Fabrice Couégnas s'étonne que ce ne soit pas déjà le cas lors des entretiens d'embauche alors que ces contrats existent depuis 5 ans. Il fait remarquer que la durée des contrats (6 mois) ne correspond pas au temps de l'école : les écoles ne peuvent se satisfaire d'emplois précaires ajustés au gré des budgets successifs et ont besoin d'emplois statutaires et pérennes.

L'IA a pu signer 40 nouveaux contrats d'EVS. Les personnes ont été contactées et, après passage devant une commission d'examen des candidatures, affectées dans des écoles.

Au 8 novembre, il y avait 85 contrats signés. Au 1er décembre, il y en aura 98. Le maximum sera de 107 dont actuellement 23 qui suivent des élèves en situation de handicap.

Fabrice Couégnas fait remarquer qu'on ne peut pas se féliciter de « 40 nouveaux contrats » quand 100 ont disparu durant l'été et regrette que le recrutement des EVS se fasse avec comme arrière pensée de les affecter sur des postes d'Auxiliaire de vie scolaire. En effet l'administration n'ayant plus les moyens d'en recruter, ces nouveaux contrats EVS constituent un vivier non négligeable pour l'IA.

- Sécurité

- **PPMS** : Fabrice Couégnas fait remarquer que les collègues ont le sentiment de prendre des responsabilités pour lesquelles ils n'ont aucune compétence.

- **DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels) : des animations sont organisées par les CPC EPS. Fabrice Couégnas rappelle que le DUERP doit être présenté en CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) avant d'être élaboré par les collègues, ce qui n'a pas été fait. De plus, le DUERP n'est pas du seul ressort des directeurs mais concerne bien l'ensemble des salariés des écoles. Il demande donc du temps pour sa rédaction.

L'IA s'engage à réunir le CHSCT rapidement..... Les grands domaines d'observation des risques professionnels inscrits au DUERP du département pourront y être rédigés avec les représentants des personnels siégeant officiellement dans cette commission.

- Décharges du début d'année

Les IEN de Guéret 1 et d'Aubusson indiquent que toutes les décharges des écoles à 1, 2 et 3 classes ont été effectuées. Fabrice Couégnas rappelle que ce n'est que le respect des textes et qu'aucun autre effort pour donner du temps aux directeurs n'a été fourni.

La saisie dans base élèves des données des élèves nouvellement inscrits en maternelle demande un temps considérable. Il conviendrait d'accorder du temps de décharge en tout début d'année scolaire en priorité aux directeurs d'écoles scolarisant des élèves de maternelle (ce constat est confirmé par les directeurs).

- Inscriptions

L'IA s'engage à rappeler aux maires leurs obligations en matière d'inscription (papier à fournir notamment) par un courrier puis par une rencontre directe lors de l'AG des maires.

11h20 : l'IA souhaite clôturer ce groupe de travail.

Fabrice Couégnas fait remarquer qu'aucune avancée notable pour les personnels n'a été annoncée : il fait remarquer que le département se heurte à la question des moyens (aide administrative et décharges de direction). Il constate que l'élargissement du groupe de travail n'a fait que confirmer les difficultés qu'avait annoncées le SNUipp-FSU 23 dès le 25 août. A cette date, le SNUipp-FSU avait demandé la mise en place de mesures d'urgence et n'a pour l'heure pas obtenu de réponse : 2 jours de décharge de direction tous les mois, dispense d'aide personnalisée pour les directeurs qui le souhaitent.

L'IA répond qu'il ne peut accepter cette proposition que dans le cadre d'une harmonisation académique. Il rencontre le recteur et les autres IA de l'académie lundi 21 novembre. La réponse nous sera donnée à ce moment.

En conclusion :

3 mois après la rentrée, aucune réponse concrète n'est donnée sur la question de la direction d'école. La tenue de ce groupe de travail élargi n'a fait que confirmer les difficultés annoncées dès le 25 août par le SNUipp-FSU 23. Comme nous en avons maintenant l'habitude, le groupe de travail se résume à un numéro d'illusionniste puisqu'aucun moyen nouveau ni aucune organisation nouvelle ne permettent d'alléger la tâche des directeurs. L'IA renvoie encore à une nouvelle date (lundi 21 novembre) pour fournir des réponses concernant l'aide personnalisée et à ... un groupe de travail courant 2^{ème} trimestre pour... « poursuivre la réflexion »...

Pour Le SNUipp-FSU 23 : Fabrice Couégnas, Christophe Ruby